

Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida du Canada 2017

Enquête en vue de recueillir des
commentaires sur la société civile canadienne
dans l'Instrument des politiques et des
engagements nationaux : Partie B

But du webinaire

- Souligner l'importance du Rapport.
- Fournir des précisions sur les exigences en matière de rapport 2017.
- Donner un aperçu de l'enquête 2017 auprès de la société civile.
- Donner l'occasion de poser des questions pour obtenir des précisions.

Aperçu du webinaire

- Contexte
- Éléments du rapport
- Aperçu de l'enquête auprès de la société civile 2017
- Questions et réponses

Présentateurs

- Marc-André LeBlanc, animateur du webinaire et coordonnateur de l'enquête
- Geneviève Tremblay, Directrice par intérim, Division des partenariats et des programmes, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections, Agence de la santé publique du Canada

Représentante de la société civile

- Robin Montgomery, Directrice générale, Coalition interagence sida et développement

Contexte – Déclaration politique de 2016

Nations Unies

A/RES/70/266



Assemblée générale

Distr. générale
22 juin 2016

Soixante-dixième session
Point 11 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 8 juin 2016

[sans renvoi à une grande commission (A/70/L.52)]

70/266. Déclaration politique sur le VIH et le sida : accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030

L'Assemblée générale,

Adopte la Déclaration politique sur le VIH et le sida figurant en annexe à la présente résolution.

97^e séance plénière
8 juin 2016



Contexte – Engagement lié au rapport de 2017

- Le Canada a appuyé l'adoption de la Déclaration politique de 2016 et s'est engagé à fournir régulièrement des rapports d'étape.
- L'Agence de la santé publique du Canada soumettra des rapports du Canada fondés sur les lignes directrices de l'ONUSIDA.
- Éléments principaux du rapport pour 2017:
 - Indicateurs
 - Instruments des politiques et des engagements nationaux (IPEN)
 - Partie A : remplie par les autorités nationales
 - Partie B : remplie par la société civile

Enquête de 2017 : IPEN – Partie B

- 48 questions (principalement des questions fermées)
- Devrait prendre environ 30 minutes
- Seuls les renseignements à caractère non nominatif seront recueillis

- Huit catégories
 - Seuls quelques éléments sont pris en compte
 - Peuvent sembler disparates et incomplets

Enquête de 2017 – Catégories

- S'assurer que 30 millions de personnes vivant avec le VIH aient accès au traitement grâce à l'atteinte des objectifs 90–90–90 d'ici 2020
- Éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants d'ici 2020 et garantir l'accès au traitement du VIH à 1,6 millions d'enfants d'ici 2018

Enquête de 2017 – Catégories

- Assurer l'accès aux options d'association de mesures de prévention, y compris la prophylaxie préexposition, la circoncision masculine volontaire médicale, la réduction des risques et les préservatifs, à au moins 90 % des personnes d'ici 2020, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes dans les pays à forte prévalence et les populations clés, c'est-à-dire les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les professionnels du sexe et leurs clients, les personnes qui s'injectent des drogues et les prisonniers

Enquête de 2017 – Catégories

- Éliminer les inégalités entre les sexes et mettre fin à toutes les formes de violence et de discrimination envers les femmes et les filles, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés d'ici 2020
- S'assurer que 75 % des personnes vivant avec le VIH, affectés par le VIH ou à risque bénéficient d'une protection sociale incluant le VIH d'ici 2020

Enquête de 2017 – Catégories

- S'assurer que 90 % des jeunes possèdent les compétences, les connaissances et la capacité de se protéger du VIH et aient accès à des services de santé sexuelle et reproductive d'ici 2020 afin de réduire le nombre de nouvelles infections à VIH parmi les adolescentes et les jeunes femmes en-deçà de 100 000 par an

Enquête de 2017 – Catégories

- Garantir la gestion par la communauté d'au moins 30 % des services fournis d'ici 2020
- Responsabiliser les personnes vivant avec le VIH, à risque et affectées par le VIH afin qu'elles connaissent leurs droits, aient accès à la justice et à des services juridiques afin de prévenir et de lutter contre les violations des droits humains

Enquête de 2017 – Catégories

Non inclus:

- Garantir l'augmentation des investissements liés au VIH à US\$ 26 milliards d'ici 2020, dont un quart pour la prévention du VIH et 6 % pour les acteurs sociaux
- S'engager à sortir le sida de l'isolement par le biais de systèmes centrés sur les populations pour améliorer la couverture de santé universelle, notamment le traitement pour la tuberculose, le cancer du col de l'utérus et les hépatites B et C

Enquête de 2017 – Exemple (1)

Responsabiliser les personnes vivant avec le VIH, à risque et affectées par le VIH afin qu'elles connaissent leurs droits, aient accès à la justice et à des services juridiques afin de prévenir et de lutter contre les violations des droits humains

- Existe-t-il l'un ou plusieurs des obstacles suivants à la prestation de formation et/ou au renforcement des capacités pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés afin de les éduquer et de mieux les informer sur leurs droits (sélectionner toutes les réponses pertinentes) ?
 - Manque de volonté politique
 - Manque de financement
 - Manque de capacité pour la prestation de formations
 - Obstacles empêchant le public cible d'accéder à de telles formations ou au renforcement des capacités
 - Ne sait pas
 - Ne s'applique pas

Enquête de 2017 – Exemple (2)

S'assurer que 30 millions de personnes vivant avec le VIH aient accès au traitement grâce à l'atteinte des objectifs 90–90–90 d'ici 2020

- Votre pays fournit-il ou effectue-t-il un type de dépistage obligatoire (ou imposé) du VIH ?
 - o Non
 - o Oui, veuillez brièvement expliquer quand le dépistage obligatoire a lieu et les groupes impliqués : _____
 - o Ne sait pas
 - o Ne s'applique pas

Enquête de 2017 – Définitions

- Définitions fournies par ONUSIDA
 - **Violations graves ou systématiques des droits humains.** La qualification « grave » indique une violation sérieuse, flagrante, répétée des droits humains. Une violation des droits à la vie ou à l'intégrité physique peut constituer une violation grave des droits de l'homme. Systématique fait référence au nombre de personnes touchées et à la fréquence. Cela implique des schémas de violations et non un cas isolé.

Enquête de 2017 – Contexte canadien

- Même questionnaire d'enquête pour tous les pays

Veillez répondre du mieux que vous le pouvez.

- Certaines questions ne correspondent pas très bien au contexte canadien.
- Certaines questions portent sur la situation « dans votre pays ».

Enquête de 2017 – Calendrier

- Commence d'ici demain
- Accessible jusqu'au 31 mai 2017, à 18 h, heure avancée du Pacifique
- Vous pouvez sauvegarder vos réponses et revenir à l'enquête pour la terminer.
- Un lien vous sera transmis après ce webinaire.

- Possibilité d'examiner l'ébauche du rapport pendant la semaine du 12 juin

Questions

Pour plus d'information

- Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida
 - <http://www.unaids.org/en/dataanalysis/knowyourresponse/globalaidsprogressreporting>
- Marc-André LeBlanc
 - maleblanc27@gmail.com